



**IADT**  
INSTITUT D'Auvergne DU  
DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES



*Colloque interdisciplinaire*

## **Usages numériques, ingénierie et innovations au service du développement territorial**

*Regards croisés acteurs-chercheurs*

*Avec l'appui de la commission  
« Géographie de la société de l'information » du CNFG*



**20 et 21 novembre 2014**

Clermont-Ferrand

### **Appel à communications**

L'Institut d'Auvergne du Développement des Territoires, en partenariat avec le Conseil Régional d'Auvergne et l'appui de la commission « Géographie de la société de l'information » du Comité National Français de Géographie, organise un colloque à Clermont-Ferrand les 20 et 21 novembre 2014 sur le thème « **Usages numériques, ingénierie et innovations au service du développement territorial** ».

La question des liens entre développement durable des territoires et usages numériques est devenue une préoccupation majeure des politiques et stratégies publiques tant dans les pays en développement que dans les pays anciennement industrialisés. Elle ouvre tout un champ de réflexions pour les chercheurs et pour les acteurs de terrain, pour les spécialistes des TIC comme pour les experts de l'ingénierie territoriale, afin de couvrir les besoins de connaissances, de transferts de compétences et d'aides à la décision publique.

Ce colloque est proposé au moment où les territoires d'Auvergne et du Massif central multiplient les innovations en matière d'innovation numérique et les acteurs de cette dynamique souhaitent aujourd'hui croiser leurs regards avec d'autres expériences y compris internationales, permettant d'apporter un éclairage extérieur sur leur action. Parallèlement, les chercheurs concernés par le développement territorial sont désireux de partager leurs résultats avec la communauté scientifique, et de les remettre en perspective. Rappelons que si depuis 2005, la Région Auvergne est pionnière dans l'aménagement numérique de son territoire

(résorption des zones blanches au Haut Débit, Auvergne Très Haut Débit), la réflexion s'inscrit à la fois dans le cadre national (Feuille de route numérique gouvernementale du 28 février 2013) et européen (Stratégie Numérique Europe 2020 du 19 mai 2010). Simultanément, de multiples initiatives ont vu le jour de la part d'acteurs privés mais aussi publics, même si certaines en restent au stade expérimental.

L'hypothèse sous jacente et commune à ces différents acteurs est que les usages numériques offrent des opportunités de développement pour les espaces métropolitains « créatifs » comme pour les espaces de faibles densités longtemps perçus comme « périphériques ». En d'autres termes, la multiplication des usages numériques pourrait contribuer à l'attractivité des territoires et à leur développement durable, même si chercheurs et techniciens s'interrogent sur les risques de « fracture numérique » (*digital divide*) entre les lieux (voir les rapports LEBRETON et du CESE, 2013 ou le numéro spécial de la revue *Réseaux*, 2004), sur le rôle de l'environnement socio-économique permettant de démultiplier les usages ou sur les modalités de construction d'une nouvelle ingénierie territoriale adaptée à ces innovations techniques et organisationnelles de grande ampleur.

Ce colloque souhaite donc tester ces hypothèses et cibler ces questions. Les propositions de communication pourront s'appuyer sur des expériences choisies et mises en réseau dans le Massif central, mais les organisateurs souhaitent vivement une ouverture à d'autres terrains nationaux ou internationaux ou des interventions proposant une montée en généralisation et un recul épistémologique sur les questions étudiées.

Les propositions de communications pourront s'orienter en fonction des thèmes suivants :

### ***1. Quels projets numériques pour quels territoires d'innovation ?***

Les risques de « fracture des usages » sont parfois redoutés même si en matière d'usages numériques comme d'autres services, la notion d'accessibilité aux usages recouvre de multiples dimensions (disponibilité et organisation du service, abordabilité, acceptabilité sociale). Outre ces aspects théoriques, les démarches de mobilisation des usages numériques peuvent s'inscrire dans plusieurs thématiques et répondre à des objectifs variés. Nous retenons, à titre d'exemple :

- les politiques d'accueil et d'attractivité notamment résidentielle et/ou touristique ;
- le développement économique ;
- l'accès aux services (santé, éducation, etc.) et à l'offre culturelle ;
- les mobilités durables et « mobilités équipées » ;
- le renouvellement de l'image et le marketing territorial fondé sur les innovations numériques
- la réponse à des problématiques sociales spécifiques et aux enjeux de qualité de vie.

Enfin d'autres questions découlent de ces thématiques :

- Comment mobiliser les **usages numériques de façons différenciées** en fonction des spécificités des territoires ? Par exemple dans les espaces touristiques ou d'industrie diffuse, les usages peuvent se centrer sur la valorisation des ressources locales tandis que dans les espaces périurbains, l'enjeu est de renforcer le lien social, de mieux gérer la consommation d'espace ou d'énergie, et d'organiser les transports avec des démarches collaboratives facilitées par le numérique (covoiturage, espaces de coworking, circuits alimentaires de proximité, etc.). Enfin, dans les campagnes à faible densité, les TIC peuvent contribuer à mieux gérer et valoriser les ressources (agricoles

ou forestières ; eau, etc.), à développer les villes intermédiaires et à diversifier l'offre de services au public (NETCOM, 2011) ;

- Quelles sont les conséquences du développement des usages en matière **d'organisation des territoires** (recomposition des pôles de services ou commerciaux ; nouveau dialogue rural/urbain) **ou de gouvernance et de relation citoyenne**.

## **2. L'expérience des « living labs » et des « tiers lieux »**

A la suite de premiers travaux, il s'agit ici d'analyser leurs conditions d'émergence, les verrous à surmonter et leurs impacts en matière :

- de développement territorial ;
- d'innovation sociale ;
- de relance économique et de développement de l'entrepreneuriat ;
- de lien social et de cohésion des réseaux d'acteurs locaux.

## **3. Numérique et pratiques émergentes dans l'ingénierie territoriale**

Les entrées pouvant faire l'objet d'analyses peuvent être :

- Les nouveaux métiers (*coachs* et animateurs numériques, etc.) et les enjeux d'accompagnement des territoires ;
- La connaissance et « l'intelligence » du territoire (*open data*, cartographie et réalité augmentée ou virtuelle, géolocalisation, etc.) ; le numérique comme outil du diagnostic participatif et collaboratif ou à dimension prospective ;
- Les stratégies et les projets associés aux usages numériques ;
- La mise en réseau des acteurs publics et privés et les modes de partenariat ou de médiation (participation citoyenne).

## **Valorisation scientifique**

Une version écrite des communications sera demandée. Afin de permettre une diffusion rapide et large des apports de la manifestation, nous prévoyons l'édition d'actes du colloque sous forme numérique.

## **Comité d'organisation**

Dans le cadre de ce colloque qui vise le croisement des regards entre chercheurs et acteurs, le comité d'organisation associe :

Cécile BATISSE, Maître de conférences, Ecole d'économie, UMR CERDI, Université d'Auvergne

Pierre-Julien CANONNE, Secrétaire Général de l'IADT, Clermont-Ferrand

Marina DUFEAL, Maître de conférences, UMR ADESS, Université Bordeaux-Montaigne

Pascal EYNARD, Directeur du centre AgroParisTech de Clermont-Ferrand

Pascal GUITTARD, Directeur de l'Agence Régionale de Développement des Territoires d'Auvergne

Aurélien JACQUET et Virginie SQUIZZATO, Pôle Recherche Enseignement Supérieur et Innovation, Conseil Régional d'Auvergne

Marlène LESTEVEN, Service Développement des usages numériques, Conseil Régional d'Auvergne

André Jean-Marc LOECHEL, Président de la Fondation des Territoires de Demain

Laurent RIEUTORT, Professeur des Universités en géographie, Directeur de l'IADT, CERAMAC, Université Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand

Hervé ROCHE, Cabinet du Président, Conseil Régional d'Auvergne  
Philippe ROLAND, DGA Aménagement Durable des Territoires Conseil Régional d'Auvergne  
Benoît THIRION, Chargé de mission, CESER Auvergne  
Stéphanie TRUCHET, Chercheur en économie, IRSTEA, UMR METAFORT, Clermont-Ferrand  
Valentin VAQUE, Chargé de mission, ARDTA  
Mathieu VIDAL, Maître de conférences en géographie, Centre universitaire Jean-François-Champollion, UMR LISST, Albi  
Philippe VIDAL, Maître de conférences en géographie-Aménagement, UMR IDEES-Le Havre, Université du Havre, Président de la commission « Géographie de la société de l'information » du Comité National Français de Géographie

## **Echéancier**

Fin juin : lancement de l'appel à communication et invitations  
Début septembre : date limite de réponse pour les propositions de communications scientifiques  
Mi-septembre : réponses du comité d'organisation et scientifique et élaboration du programme prévisionnel  
Novembre 2014 : tenue du colloque  
Décembre 2014 : retour des articles  
Janvier 2015 : mise en ligne des actes numériques

## **Indications pratiques**

Pour toute proposition de communication, envoyer un résumé d'environ 2 500 signes à l'adresse suivante :  
[contact.iadt@udamail.fr](mailto:contact.iadt@udamail.fr)

Date limite de réception des propositions de communications :

**20 septembre 2014**